

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date de révision: 26-1-2018 Remplace la fiche: 7-11-2014 version: 3.1

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Window Clean Concentrate

code du produit : 73000

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : 0.2 - 2 % in water

### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company

Cyclotronweg 1

2629 HN Delft - Nederland

T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031

info@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases supplémentaires : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

# 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	
TRIETHANOLAMINE	(N° CAS) 102-71-6 (N° CE) 203-049-8	< 5	Non classé	
propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	(N° CAS) 67-63-0 (N° CE) 200-661-7 (N° Index) 603-117-00-0	< 5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336	

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

2-butoxyethanol (N° CAS) 111-76-2 (N° CE) 203-905-0 (N° Index) 603-014-00-0 (N° REACH) 01-2119475108-36	< 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
---	-----	---

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

Général : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation : En cas de symptômes respiratoires: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit

calme et si nécessaire appeler un médecin.

Après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes

pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Si l'irritation persiste, consulter un médecin

spécialiste.

Après ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après contact oculaire : Irritation des yeux.

Après ingestion : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Aucun risque d'incendie

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations sur les équipements de protection individuelle - voir le chapitre 8. Information sur l'élimination - voir la section 13.

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant

les pauses et à la fin du travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : > 0 °

Lieu de stockage : Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyant.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

TDICTU	ANOLAM	NE /402	74 61
INEIN	ANULAIN	INE LIUZ	-/ 1-01

UE IOELV TWA (mg/m³) 5 mg/m³

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

TRIETHANOLAMINE (102-71-6)			
	Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol (67-63-0)		
UE	IOELV TWA (mg/m³)	997 mg/m³
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

2-butoxyethanol (111-76-2)		
UE	IOELV TWA (mg/m³)	98 mg/m³
UE	IOELV TWA (ppm)	20 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m³)	246 mg/m³
UE	IOELV STEL (ppm)	50 ppm
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures techniques:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains:					
Туре	matériel	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
gants réutilisables	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0.35 mm		EN ISO 374

### Protection oculaire:

Lunettes de protection

# Protection des voies respiratoires:

Aucune sous utilisation normale. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire

# Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : orange. rouge.

Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 11,3

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate : Aucune donnée disponible

butylique=1)

Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : 78 (78 - 360) °C

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : 230 °C

Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : 4300 Pa @ 20°C

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 1000 g/l

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Solubilité : Eau: Complète.

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : 1 mm²/s @ 20°C

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : 1,13 - 12 vol %

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 42,5 g/l

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune sous utilisation normale.

#### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

# **Window Clean Concentrate**

DL50 orale rat 3852 mg/kg calculé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: 11,3 Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: 11,3

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

# **Window Clean Concentrate**

Viscosité, cinématique 1 mm²/s @ 20°C

# RUBRIQUE 12: Informations écologiques

# 12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

### 12.2. Persistance et dégradabilité

# **Window Clean Concentrate**

Persistance et dégradabilité

L'agent de surface contenu dans cette préparation respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux

détergents.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

26-1-2018 (version: 3.1) FR (français) 4/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

: Les déchets aqueux acides ou alcalins peuvent être rejetés dans les égouts après dilution, neutralisation ou traitement et s'ils sont exempts d'huiles flottantes.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG			
14.1. Numéro ONU	14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non applicable			
14.2. Désignation officie	elle de transport de l'ONU			
Non applicable	Non applicable			
14.3. Classe(s) de dange	14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable			
14.4. Groupe d'emballaç	14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable			
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non			
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

### **Transport maritime**

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

# 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (UE) N° 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

La/Les substance(s) n'est/ne sont pas soumise(s) au règlement (CE) n° 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE

Teneur en COV : 42,5 g/l

### 15.1.2. Directives nationales

### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : TRIETHANOLAMINE,2-butoxyethanol sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

26-1-2018 (version: 3.1) FR (français) 5/6

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting

giftige stoffen - Borstvoeding

: Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting

giftige stoffen – Vruchtbaarheid

: Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling

: Aucun des composants n'est listé

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Texte intégral des phrases H et EUH:			
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4		
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 4		
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4		
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2		
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2		
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2		
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3		
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.		
H302	Nocif en cas d'ingestion.		
H312	Nocif par contact cutané.		
H315	Provoque une irritation cutanée.		
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.		
H332	Nocif par inhalation.		
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.		

### SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit